

Paris, le 1^{er} décembre 2020

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur la situation des entreprises françaises créées localement par nos compatriotes expatriés dont certaines se retrouvent en grande difficulté en raison de la crise pandémique.

Malheureusement, la covid 19 a impacté l'ensemble des Français, non seulement ceux de métropole et d'outre-mer mais aussi ceux établis hors de France.

Les entreprises françaises à l'étranger, essentiellement des PME/TPE, ont été les grandes oubliées du plan de relance.

Aucune aide ne leur a été accordée alors que leur contribution au développement de notre commerce extérieur (25 à 30%) et au rayonnement de la France est indéniable.

Si rien n'est fait, ce sont des milliers de Français qui vont rentrer ruinés dans leur pays.

Je pense surtout aux drames familiaux qui en découleront, des vies seront détruites.

Le Président de la Délégation sénatoriale aux entreprises du Sénat, M. Serge Babary, que j'ai sensibilisé à cette problématique, m'a confié une mission avec plusieurs tables rondes réunissant les acteurs du commerce extérieur et du financement international des entreprises. Nous rendrons nos travaux fin décembre.

Dans le cadre du 3^{ème} projet de loi de finances rectificative et du projet de loi de finances 2021, j'ai déposé deux amendements visant à soutenir ces entrepreneurs.

Le 1^{er} qui prévoyait 10 millions d'euros a été adopté par le Sénat fin juillet mais n'a pas franchi la commission mixte paritaire. Le second consistait à demander que l'AFD, au travers de sa filiale PROPARCO, consacre 30 millions d'euros pour aider les petits entrepreneurs français à l'étranger à reconstituer leur trésorerie avec des avances remboursables... Il a malheureusement été rejeté.

Lors du discours que vous aviez prononcé à l'université de Ouagadougou, le 28 novembre 2017, vous aviez annoncé notamment que la France consacrerait 2,5 milliards d'euros, sur la période 2018-2022 aux entreprises africaines via l'Agence Française de Développement (AFD) et BPI France. Cette initiative «*Choose Africa*» constitue un appui inégalé aux PME africaines : 1Md€ en fonds propres et 1,5Mds€ pour leur faciliter l'accès au crédit.

Mme Jacky DEROMEDI

 Sénateur des Français
établis hors de France

 Secrétaire de la
Commission des lois
constitutionnelles, de
législation, du suffrage
universel, du Règlement et
d'administration générale

 Membre de la
Délégation aux
Entreprises

 Présidente du groupe
interparlementaire d'amitié
France – Asie du Sud-Est

 Secrétaire du groupe français
de l'Union interparlementaire
(UIP)

 Vice-Présidente de
l'Association Nationale des
Ecoles Françaises à l'Etranger
(ANEFE)



Sur le site de l'Élysée, est indiqué, à propos de ce dispositif : *« ce sont aussi nos instruments qui évoluent pour venir directement au soutien des entrepreneurs. Là où nos partenaires financent majoritairement des entreprises de taille intermédiaire ou des grands groupes, l'effort français cible les startups et les PME ainsi que les zones fragiles. »*

Si je ne mets pas en cause le soutien de notre pays au développement de nos pays africains amis, pourquoi nos entrepreneurs français ne pourraient-ils pas, eux aussi, bénéficier du soutien de l'AFD et BPI France ?

Il est possible de donner 2,5 milliards d'euros à 10.000 entrepreneurs africains... mais impossible d'avancer 30 millions d'euros pour aider quelques milliers de petits entrepreneurs français au bord de la faillite qui se feraient un honneur de les rembourser...

La Ministre Agnès Pannier-Runacher a eu pour principal argument qu'il n'était pas possible d'aider des entrepreneurs qui ne paient pas d'impôts en France... Parce que les africains, eux, en paient ?

Ne serait-il pas envisageable d'avancer 30 millions à nos petits entrepreneurs, le temps qu'ils reconstituent leur trésorerie ?

N'abandonnons pas ces compatriotes qui ont eu le courage de partir à l'étranger, parfois parce que la France ne leur donnait pas leur chance, et qui sont les ambassadeurs de nos produits, de notre savoir-faire et de notre identité à l'étranger.

Sans soutien financier de la France, ils devront être rapatriés et la France devra les prendre en charge ainsi que leurs familles.

De plus, la nature ayant horreur du vide, leurs parts de marché, même petites, iront dans l'escarcelle de ceux de nos concurrents qui auront pu rester.

Par ailleurs, les entreprises françaises exportatrices basées dans l'hexagone qui travaillaient avec ces PME/TPE, verront leurs chiffres à l'exportation diminuer considérablement...

Notre pays risque de perdre des parts de marché que les entrepreneurs des autres pays seront ravis de récupérer.

Ne vaudrait-il pas la peine de réfléchir à une possibilité de garder « en vie » les entreprises françaises à l'étranger en leur donnant des avances de trésorerie au travers de Prêts Garantis par l'Etat afin qu'elles puissent poursuivre leur activité et continuer notamment à acheter les produits fabriqués en France ?

Les entreprises françaises en France et en Outre-Mer bénéficient d'aides conséquentes qui leur permettent de survivre et de conserver leur outil de travail, « quoi qu'il en coûte ». C'est très bien...

Pourquoi ne pas soutenir également nos compatriotes établis à l'étranger qui participent au rayonnement de notre pays ?

Nous risquons de réduire à zéro les efforts consentis depuis un grand nombre d'années pour établir un réseau dense et efficace à travers le monde.



Grâce à nos Chambres de Commerce, aux Conseillers du Commerce Extérieur, à nos postes diplomatiques, nos entrepreneurs ont réussi à occuper le terrain et à devenir des partenaires incontournables.

Il semblerait que plusieurs pays européens, notamment l'Italie, n'hésitent pas à soutenir financièrement leurs entrepreneurs établis à l'étranger. Pourquoi ne pas nous inspirer des mesures qu'ils ont prises en faveur de leurs ressortissants ?

Les Français résidant hors de France participent, à travers la diplomatie économique, au rayonnement de la France, de sa langue, de sa culture et de ses valeurs.

Pourquoi vouloir éteindre la lumière ?

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter aux difficultés que rencontrent ces entrepreneurs. Certains ont déjà dû fermer leur entreprise. Il y a urgence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

*C'est un appel au secours!
Ce sont des premières de cordée.
Je compte sur vous.*

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris